



**Topographie** Service de la cartographie  
**Ministère des Ressources Naturelles du Québec**  
**Possibilités d'utilisation agricole** Institut national de la recherche et de la technologie, ministère des Ressources Naturelles du Québec, 1969  
Acquisition sous forme numérique : Département de la cartographie, IRDA.  
Cette carte a été réalisée à l'aide du progiciel GIRMA (Gestion Intégrée des Ressources en Milieu Agricole) développé par la Direction des Ressources Informationnelles du MAPAQ.

**Échelle : 1:20000**  
Équidistance des courbes de niveau 10 mètres  
Projection transverse de Mercator Modifiée (MTM)  
Surface de référence ellipsoïde GRS80  
Système de référence géodésique : Datum nord-américain 1983 (NAD 83)

**Échelle : 1:2000**  
Feuillet : 22A03101

**Signes conventionnels**

Compléments à la topographie - Point

- Bâtiement
- Bâtiement en construction
- Bâtiement en ruine
- Maison mobile
- Camp de pêche
- Terrain de camping
- Hydrobase
- Maisons et édifices ouverts
- Bûcher à bois
- Fleche
- Réservoir - Point

Infrastructures - Ligne

- Voie ferrée
- Route de transport d'énergie
- Autres

Courbes de niveau - Ligne

- Courbes intermédiaires
- Cadastre - Ligne de cadastre
- Cadastre - Ligne de bordure
- Cadastre - Ligne de lot
- Cadastre - Ligne de complément

Hydrographie - Surface

- Tic des coordonnées MTM
- Hydrographie - Surface

Réseau hydrographique

- Rivière - Ligne
- Ruisseau - Ligne
- Milieu humide
- Complexe Réseau hydrographique
- Réseau routier
- Autres
- Complexe Réseau routier

**Legendes des possibilités agricoles des sols**

**CLASSES**

La présence multiple de classements groupes les sols minéraux en sept classes d'après les limitations contenues dans les sols géologiques. Les sols des classes 1, 2, 3 et 4 sont considérés aptes à la production continue des récoltes de grande culture, ceux des classes 5 et 6 ne conviennent qu'aux plantes fourragères vivaces et ceux de la classe 7 ne conviennent à aucun de ces producteurs.

Les sols de la classe 8 sont utilisables pour les usages suivants :

J. Le remblai et le revêtement à l'ouïe de la machine moderne.

K. Le terrain qui nécessite des aménagements (y compris le défrichement), que l'exploitant peut exécuter lui-même, est classé dans cette classe.

L. Le terrain qui nécessite des aménagements dépassant les capacités de l'exploitant lui-même est classé dans les limitations actuelles.

M. Du fait de la distance des marchés, de la qualité des routes, de l'emplacement ou de l'étendue des exploitations, ou mode de faire-valoir, des systèmes de culture, de l'habitat ou des ressources des exploitants, ni leur étendue, ni leur positionnement ne sont pris en compte.

N. Le classement tient compte des aptitudes des sols pour la production d'arbres, l'établissement de vergers, l'écoulement des eaux et de plantes d'ornement, la récolte de fruits et légumes.

O. Les classes 8 sont fondées sur une analyse des limitations imposées par l'utilisation des sols pour les pratiques agricoles.

P. D'autres sols sont plusieurs sortes de sols, dont certains, dans une même classe, exigent certaines gisements et des traitements différents.

**CLASSE 1 - SOLS NE COMPORTANT AUCUNE LIMITATION IMPORTANTE DANS LEUR UTILISATION POUR LES CULTURES.**

Ces sols sont profonds, bien ou imperméable drainants, ils retiennent bien l'eau et, à l'état naturel, sont très bons pour la culture. Ils sont facilement cultivés, les travaux de culture et d'entretien sont faciles. Une bonne gestion permet d'en obtenir une productivité élevée et durable élevée pour un choix de grandes cultures.

**CLASSE 2 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES MODÉRÉES DE CONSERVATION.**

Ces sols sont profonds et retiennent bien l'eau, mais sont soit trop humides, soit trop secs. Les travaux d'entretien sont quelquefois assez difficiles. Une bonne gestion y assure une productivité variée de modérée élevée à élevée pour un choix passablement grand de cultures.

**CLASSE 3 - SOLS COMPORTANT DES LIMITATIONS MODÉRÉMENT GRAVES QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.**

Les sols de cette classe ont des limitations plus graves que ceux de la classe 2. Elles touchent une ou plusieurs parties du sol sauvage, temporaire ou permanente, ou sont causées par un manque de drainage et d'entretien, et nécessitent choix et méthodes de conservation. Bien exploités, ces sols ont une productivité passable ou modérément élevée pour un assez grand choix de cultures.

**CLASSE 4 - SOLS COMPORTANT DE GRAVES LIMITATIONS QUI RESTREIGNENT LE CHOIX DES CULTURES OU IMPOSENT DES PRATIQUES SPÉCIALES DE CONSERVATION.**

Tes sols sont très pauvres en éléments nutritifs et sont soit trop humides, soit trop secs. Les sols sont peu ou pas parfaitement propres pour un choix moyen de cultures, mais ils peuvent avoir une productivité élevée pour un culture spécialement adapté.

**CLASSE 5 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES ET NE CONVIENNENT PAS POUR LA CULTURE NI POUR LES PLANTES FOURRAGERES VIVACES.**

Les sols de cette classe ont des limitations tellement graves qu'ils ne peuvent convenir à la production soit pour la culture, soit pour les plantes fourragères vivaces. Ces sols sont soit très pauvres en éléments nutritifs, soit indigènes, soit cultivés, et ils peuvent être anéantis par l'emploi des machines agricoles.

**CLASSE 6 - SOLS QUI SONT L'OBJET DE LIMITATIONS TRÈS GRAVES, INAPTES À PRODUIRE D'AUTRES PLANTES QUE DES PLANTES FOURRAGERES VIVACES ET NON SUSCEPTIBLES D'AMELIORATION.**

Ces sols sont soit très pauvres en éléments nutritifs, soit certaines poussées sont possibles, mais leurs limitations sont tellement graves qu'il n'est guère pratique de chercher à les améliorer à l'aide des machines agricoles, soit parce que le terrain ne se prête pas à leur utilisation, soit parce que le sol n'est pas assez sec pour être labouré, il absorbe lentement, ou la profondeur de la couche d'humidification est limitée.

**CLASSE 7 - SOLS INUTILISABLES SOIT POUR LA CULTURE SOIT POUR LES PLANTES FOURRAGERES VIVACES.**

Cette classe comprend aussi les étendues de roche nue, toute superficie dépourvue de sol et les étendues d'eau trop profondes pour figurer sur les cartes.

**SOLS ORGANIQUES - (Non inclus dans le système de classement)**

**SOUS-CLASSES**

Le système de classement des sols est subdivisé en sous-classes d'après les limitations reconnues. Ces classes sont indiquées par les symboles suivants :

C: Climat désavantageux - La principale limitation est sur la base température, soit la faible précipitation ou sa mauvaise répartition au cours de la période de végétation ou un ensemble de ces facteurs.

D: Mauvaise structure, perméabilité restreinte, ou les deux à la fois - Les sols sont difficile à labourer, il absorbe lentement, ou la profondeur de la couche d'humidification est limitée.

E: Endémie par l'herbes - Les dommages causés antérieurement par l'herbes limitent l'utilisation du terrain pour la culture.

F: Fertilité - Faible fertilité due au manque d'éléments nutritifs assimilables, à la forte acidité ou alcalinité, la faible capacité d'échange, de forces tenues en carbone de calcium ou la présence de composés toxiques.

I: Inondation - Les eaux des cours d'eau et des lacs limitent l'utilisation pour l'agriculture.

M: Humidité - La faible capacité de rétention pour l'eau, causée par les caractéristiques désavantageuses des sols, limite la croissance des plantes cultivées. (Ne confondre avec la sécheresse due au climat).

N: Salinité - La roche salée limite la croissance des plantes cultivées.

P: Pierroise - Les pierres nuisent aux travaux de préparation, d'ensemencement et de moisson.

R: Sol mince sur roche consolidée - La roche consolidée se trouve à moins de trois pieds de la surface.

S: Limitations sols - Présence de deux ou plusieurs sous-classes D, F, M et N ou davantage.

T: Relief défavorable - La déclivité ou le modèle du terrain limite l'utilisation pour l'agriculture.

W: Excès d'humidité - L'utilisation pour l'agriculture est limitée par la présence d'un excès d'eaux provenant de canalisations que l'assainissement, soit mauvais drainage, plan d'eau élevé, infiltration et ruisseau excessif ou accumulation d'eau.

X: Limitations sols graves mais cumulatives - Sol étant l'objet d'une limitation modérée, cause par l'effet cumulatif de plusieurs caractéristiques défavorables dont chacune prise séparément n'est pas assez grave pour empêcher la culture. (Cette sous-classe n'implique toujours seule et ne s'applique qu'à la classe immédiatement inférieure à la meilleure classe d'une sous-zone climatique).

**SYMBOLS**

Les gros chiffres indiquent les classes de possibilité.

Le chiffre placé devant un point indique un nombre de classes indiquant la proportion dans laquelle cette classe est présente sur un total de 10.

Les lettres placées à la suite des numéros de classe indiquent les sous-classes, c'est-à-dire les limitations.

**EXEMPLES :**

4<sup>t</sup> Désigne une superficie de classe 4 dont les limitations sont dues au relief et à la pierroise.

2<sup>t</sup> 4<sup>3</sup> Désigne une superficie de classe 2, avec limitation due au relief, et de classe 4, avec limitation due à la pierroise, l'une et l'autre occupent le terrain dans les proportions de 7/3.

N.B. La tente utilisée pour toute superficie est déterminée par le premier chiffre du symbole.  
Pour les superficies comprenant deux ou trois classes, la classe dominante est indiquée la première.

**irda** Institut de recherche et de développement en agroenvironnement

**Classement des sols selon leurs possibilités d'utilisation agricole**

**Édition:**  
Cartographie: IRDA  
2700 rue Émerson  
Québec, P.Q.  
G1P 3W2  
Tél: 418-643-2380  
www.irda.qc.ca

**Échelle:** 1:20000  
Feuillet : Feuillet  
22A03101